



## Perte de la garde d un enfa

Par **loulou61**, le **03/10/2013** à **21:38**

Bonjour voila ma question avec quelques précision ma fille a 12 ans je suis un homme et depuis que ma fille a 2 ans j en ais la garde par jugement a l amiable mon ex l avait que les vacances scolaire vue son éloignement géographique il y a 2 ans elle est revenues dans la regionss et je lui ai donner uncweek end sur 2 et la moitié des vacances et depuis la rentrée et suite a la demande de ma fille on fait une semaine sur 2 sans passer par le juge par accord verbale entre nous sachant qu elle va ce marier bientot je voulais savoir si elle m enmenne au juge si je pouvais perdre la garde totale de ma fille sachant que je ne suis pas marier mais en concubinage merci de m aider car j ais peur